



Envoyé en préfecture le 26/11/2021

Reçu en préfecture le 26/11/2021

Affiché le 29/11/2021

SLOX

ID : 081-200034056-20211123-D2021_106-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 23 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-trois novembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MMES ARMENGAUD - VALERO - MM AYRAL - COLOMBIER - GALZIN - MOLIERES - VIALA D. - VERNHES - MMES CENDRES (Suppléante) - FADDI - FRASSIN - KAZIMIERCZAK - MM ALBERT - BARBERA - BAZART - BOUTIE - CRIQUET - CURETTI - DAGUZAN - GARDELLE - GAYRAUD - JULIE (Suppléant) - MAZARS - MONTAGNE - MOULET - NUNES - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - THOMAS - VANDENDRIESSCHE.

M. Mathieu FAU et M. Alain BERTHON ont donné procuration à M. Thierry BARDOU.

Mme Laurence BONNASSIEUX a donné procuration à M. Thierry DAGUZAN.

N° 2021/106

Objet : EHPAD Résidence la Grèze : Affectation des résultats ERRD 2020 sur 2021

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil l'affectation du résultat de l'ERRD 2020 de l'EHPAD Résidence La Grèze sur 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- décide de ventiler les résultats d'exploitation de l'ERRD 2020 de l'EHPAD Résidence La Grèze comme suit :

- Hébergement :

Résultat de l'exercice = 36 849,10 €

Soit un excédent cumulé de 36 849,10 € à affecter en totalité en compensation des charges d'amortissements (compte 10687).

- Soin et Dépendance :

Résultat de l'exercice = 105 533,99 €

Soit un excédent cumulé de 105 533,99 € à affecter en totalité à l'investissement (compte 10682).

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 26 novembre 2021.



Le Président,

Thierry BARDOU

